



CORONAVIRUS :

FONDS DE SOLIDARITE EXCEPTIONNEL REGION OCCITANIE

Chères Clientes, Chers Clients,

L'Etat et les Régions ont mis en place un Fonds de solidarité pour aider les petites entreprises les plus touchées par la crise.

Vous trouverez en pièce jointe « Fonds de solidarité – volets 1 et 2 » portant sur le détail des aides de l'Etat-Région qui sont mises en place dans tout l'hexagone.

La région Occitanie a par ailleurs mis en place un volet 3, unique à ce jour en France, dont vous trouverez les détails dans la pièce jointe « Fonds de solidarité exceptionnel Région Occitanie ».

FONDS DE SOLIDARITE
VOLETS 1 & 2

FONDS DE SOLIDARITE
EXCEPTIONNEL

REGION OCCITANIE